

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non Forestier
EH	Essence de la forêt	X	X	X	X
EN	Essence de la forêt	X	X	X	X
EV	Essence de la forêt	X	X	X	X
EM	Essence de la forêt	X	X	X	X
EA	Essence de la forêt	X	X	X	X
EP	Essence de la forêt	X	X	X	X
EL	Essence de la forêt	X	X	X	X
EA	Essence de la forêt	X	X	X	X
EP	Essence de la forêt	X	X	X	X
EL	Essence de la forêt	X	X	X	X

La densité est estimée par drone, soit avec des valeurs > 5%, à l'exception de la valeur 0% (25 > 25%)

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
RH005030A.10	RH005030A.10	CT 2007	2018	DN	NF

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES

RESINEUX
Les résineux constituent 75% ou plus de la surface terrière du peuplement.
R
MIXTE À DOMINANCE RESINEUX
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.
MR
MIXTE SANS DOMINANCE
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.
MS
MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.
MF
FEUILLEUX
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.
F

CODE RESINEUSES	CODE FEUILLEUSES	CODE FEUILLEUSES
EB	BG	FO
EB	BF	FB
EB	BK	FB
EB	BF	FB
EB	BK	FB
EB	BF	FB
EB	BK	FB
EB	BF	FB
EB	BK	FB

CLASSES D'ÂGE

PEUPLIERS (0 à 20)	30 (21 à 40)	40 (41 à 60)	50 (61 à 80)	60 (81 à 100)	70 (101 à 120)	130 (121 et plus)
Jeune inégale (JI)			Vieux inégale (VI)			

Etagement (structure verticale des tiges de 7 m et plus)

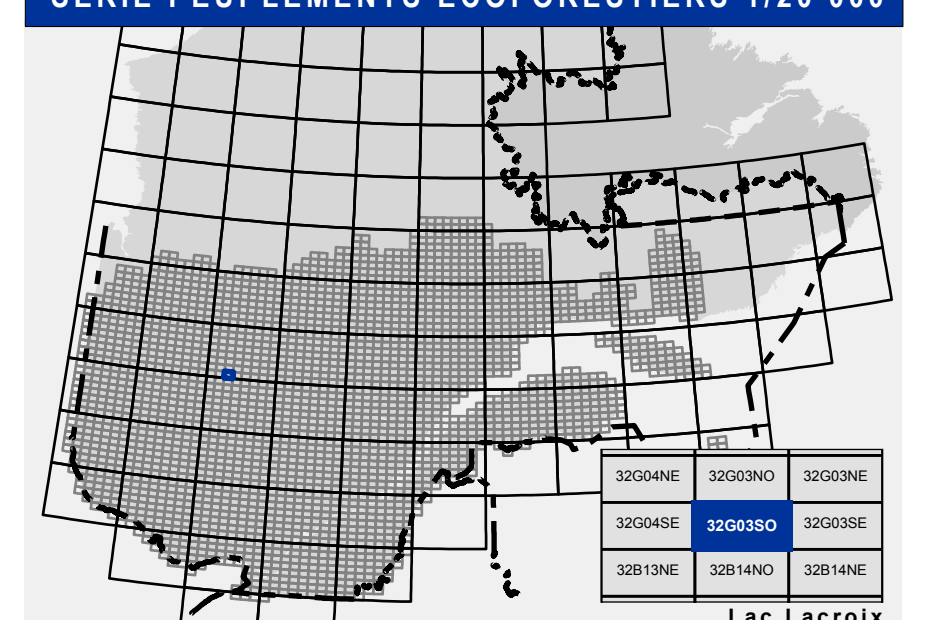
Étage	Intérieur (INF)	Supérieur (SUP)
Monostage (MO) ex: 110	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et en couverture > 25%	
Bi-étage (BI) ex: 125/25	Couverture > 25%	et Couverture > 25%
Multistage (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes inégaux (JI) et vieux inégaux (VI).	

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR	CA
BR	CA
BR	CA
BR	CA
BR	CA
BR	CA
BR	CA
BR	CA
BR	CA

CODE TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	CODE CLASSES DE PENTE
DH	A
DH	B
AL	C
AL	D
AL	E
AL	F
AL	G
AL	H
AL	I

CODE NON FORESTIER	CODE NON FORESTIER
A	GR
AEP	GR
AP	GR
AP	GR
AP	GR
AP	GR
AP	GR
AP	GR
AP	GR

SÉRIE PEUPLIERS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- NC: Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
- NF: Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pyloène
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Matadonnées

- Surface de référence géodésique: Système de référence géodésique
- Projet cartographique: Système de coordonnées planes du Québec (SCOPE)
- Origine des altitudes: CGVD 28 (Niveau moyen de la mer)
- Équidistance des courbes de niveau: 10 mètres
- Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006: 15° 45' OUEST
- Coordonnées géographiques au centre de la feuille: 71° 22' 20" 49" 3' 45" N, 78° 30' ouest
- Longitude d'origine (méridien central): 0°
- Latitude d'origine (équateur): 0°
- Coordonnées d'origine: X: 304 800 mètres; Y: 0 mètre
- Facteur d'échelle: 0.9999

Sources

Donnée: Assise cartographique (données topographiques) / Organisation: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Informations forestières: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune / Source: Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
 Informations forestières: 4^e programme / Date de mise à jour provinciale: Juin 2021
 Supérieure minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

Réalisation: Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
 Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale): 2011
 Révision: 2021
 Diffusion: Direction des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT: Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

La couche de chemin est produite par le MFPF avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

© Gouvernement du Québec